

LA PRÉPARATION FINANCIÈRE À LA RETRAITE

JEAN-PIERRE DANIEL,

CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ÉPARGNE

Les Français sont inquiets quant à l'avenir de leurs retraites. Ce n'est pas une surprise, mais l'ampleur du mouvement peut surprendre : 73 % des actifs pensent qu'au moment où ils partiront en retraite, ils seront moins favorisés que ceux qui sont partis au cours des dernières années. Ce pourcentage est extrait d'une étude de la SOFRES, réalisée en janvier 1991 pour le compte de la Société Suisse, et cette même recherche montre que l'augmentation du chômage et la crise économique sont considérés comme les premiers facteurs explicatifs de ce pessimisme. On notera également que les jeunes sont aussi sensibles que les plus âgés au poids de cet argument lié à la situation économique, ce qui montre que la persistance de la crise est considérée comme une donnée de base par l'opinion.

Dans cette ambiance de pessimisme que l'on peut qualifier de raisonné, car il repose sur une analyse de la situation économique future, quelle est l'attitude des Français à l'égard de la préparation financière de leur retraite ? On pourrait imaginer qu'ils soient massivement concernés par cette préparation, et que ce pessimisme quant à leur avenir les conduise à un comportement d'épargnant convaincu soucieux de se constituer des réserves. Le Baromètre des Attitudes d'Épargne réalisé trois fois par an par le CREP¹, et dont la 31^e vague a été publiée en juin 1992 donne ici des éclairages intéressants. Plusieurs questions permettent de cerner les attitudes face aux motivations d'épargne, et l'on analysera ici celles qui intéressent la retraite.

On observe d'abord que la moitié des Français pensent mettre de l'argent de côté pour leur retraite, indépendamment des cotisations obligatoires.

173

1. Le Baromètre des Attitudes des Particuliers à l'égard de l'Épargne, de l'Investissement et des Placements est une étude que le CREP — le Centre de Recherche sur l'Épargne — réalise trois fois par an depuis 1985. Il s'agit d'une enquête téléphonique réalisée auprès de 914 individus représentatifs, après redressements usuels, de la population des individus majeurs.

Le Baromètre permet de suivre régulièrement l'évolution de l'opinion face aux offres qui lui ont faites par les institutions financières, et aussi d'obtenir un éclairage instantané sur des sujets d'actualité, qu'il s'agisse de produits, comme le PEA ou d'événements, comme l'incidence des résultats du référendum sur Maastricht.

Quand on songe au poids — réel mais surtout psychologique — de celles-ci, on est frappé par l'importance de ce chiffre. Au cours des 6 dernières années, on constate que l'indicateur d'intention d'épargne en vue de la retraite — qui mesure l'écart entre l'ensemble de ceux qui veulent épargner et l'ensemble de ceux qui ne veulent pas, a cru jusqu'en 1991 pour décroître brutalement en 1992. La montée en puissance avait été progressive de 1987 à 1990, pour connaître un doublement (14 % contre 7 %) de 1990 à 1991. On peut voir dans cette hausse l'influence dans l'opinion des nombreuses interventions tant des Pouvoirs Publics, des Caisses de Retraites et des assureurs sur le thème des retraites, en même temps que la prise de conscience de la persistance probable d'une situation économique moins favorable. En même temps que les Français comprenaient que les Trente Glorieuses étaient terminées, ils songeaient à préparer financièrement leur avenir.

Dans ce contexte, on voit mal comment expliquer cette chute brutale des intentions d'épargne qui apparaît en mai 1992, les « pour » et les « contre » étant à égalité, alors que lors de la vague précédente en janvier 1992, l'Indicateur révélait 15 points d'écart en faveur des partisans de l'épargne. L'ampleur de cette baisse est telle qu'il faudra attendre la prochaine vague pour voir s'il s'agit d'une véritable inflexion de tendance ou d'un phénomène conjoncturel. Parmi les explications que l'on pourrait très prudemment avancer, on peut relever une moins grande intensité médiatique du débat sur les retraites au cours des derniers mois. 1991 fut marqué à la fois par le Livre Blanc sur les Retraites et par le fantastique battage publicitaire fait autour du PEP, et il n'est pas impossible que 1992 enregistre un phénomène de répit après cette montée en puissance — très ou trop — rapide. On peut aussi songer à l'influence du succès d'instruments financiers qui permettent de réaliser une épargne sans lui affecter un objectif précis. On pense bien entendu aux SICAV monétaires mais aussi aux produits indiciels par exemple. Face à une offre financière de plus en plus ouverte et attractive sous l'action des services de marketing, les Français seraient plus hésitants, et la retraite qui induit un élément contraignant dans sa préparation, serait moins plébiscitée. Le fait que le pourcentage de ceux qui répondent « certainement oui » diminue depuis 1990, et surtout qu'il régresse beaucoup plus que celui des « oui peut-être » irait dans ce sens. De même, le nombre de ceux qui « ne savent pas », certes faible, augmente depuis 1990, et traduirait peut-être une sorte d'indécision face à une offre très diversifiée.

Enfin, et si l'on se reporte à l'ensemble des vagues du Baromètre de l'Épargne qui a lieu trois fois par an depuis 1984, on constate que ces préoccupations de retraite semblent relativement insensibles à la conjoncture économique ou politique. Ainsi le krach de 1987, ou la Guerre du Golfe n'ont pas affecté la tendance, qui était alors à une plus grande prise de conscience de la nécessaire préparation financière à la retraite. Cette

insensibilité est en elle-même intéressante. On aurait en effet pu songer à ce que ces deux événements majeurs provoquent des réactions, ou de panique face à des systèmes qui, d'une manière ou d'une autre, font appel à la Bourse ou, au contraire du type sécuritaire et de peur de l'avenir. Ce ne semble pas avoir été le cas, ce qui laisserait penser que la retraite est une préoccupation de fond, *sui generis*, qui obéit plus au débat dont elle est elle-même le sujet qu'aux phénomènes financiers extérieurs.

Les résultats de cette étude peuvent être rapprochés d'une enquête effectuée par le CAPA — le Comité d'Action pour la Productivité dans l'Assurance — au cours du premier semestre 1991. 70 % des personnes interrogées se déclaraient d'accord avec l'affirmation : « Il faut absolument épargner en plus des cotisations obligatoires si on veut avoir une retraite décente. » Cette opinion est plus souvent partagée par les femmes — 45 % sont « tout à fait d'accord » contre 36 % des hommes — et par les jeunes. Les moins de 25 ans sont 44 % à souscrire à cette affirmation partagée par 37 % des 25/34 et des 35 ans et plus.

La contre épreuve de cet intérêt pour la préparation financière à la retraite peut être trouvée dans une autre question de la même étude du CAPA. 63 % des personnes interrogées ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle « Épargner en plus des cotisations obligatoires... ne concerne que ceux qui veulent vivre assez largement à la retraite, faire des voyages, etc. ». Préparer financièrement sa retraite n'est donc pas perçu comme un luxe, comme un souci du superflu qui serait réservé aux riches, mais au contraire comme une vraie nécessité.

175

En revenant à l'analyse des résultats du Baromètre des Attitudes d'Épargne du CREP, on constate au sein de la population de ceux qui pensent mettre de l'argent de côté pour préparer leur retraite, que le pourcentage de ceux qui le font dès aujourd'hui est nettement croissant depuis 1987. On passe ainsi de 27 à 44 %, et il est frappant de voir que l'inversion de tendance de 1992 par rapport à 1991, que l'on évoquait plus haut, n'a pas d'influence ici. Le rapprochement des chiffres : la moitié de la population souhaite mettre de l'argent de côté, et la moitié de cet ensemble le fait déjà, laisse penser qu'un quart des Français épargne dès aujourd'hui pour sa retraite. Ce chiffre est à rapprocher des 27 % de personnes interrogées par la SOFRES et qui déclarent avoir déjà « pris les décisions nécessaires pour s'assurer un complément de retraite ». La cohérence de ces résultats mérite d'autant plus d'être soulignée qu'il s'agit d'enquêtes différentes, et que ces chiffres ne sont pas sans rappeler les 30 ou 35 % de Français qui déclarent être volontairement assurés sur la Vie.

Toujours au sein de ce groupe des épargnants intentionnels, on note la diminution sensible en sept ans de ceux qui veulent préparer leur retraite « dans plus de trois ans ». On peut en ce qui les concerne penser que la

motivation est plus faible, et s'inscrit peut-être dans le domaine des formules convenues. Cette diminution est symétrique de la montée de ceux qui mettent « déjà » de l'argent de côté, et si on la rapproche de l'augmentation globale de ceux qui se déclarent disposés à préparer financièrement leur retraite, elle manifeste clairement le caractère concret de cette préoccupation pour une fraction importante de la population.

Ce souci de préparer l'avenir est évidemment croissant quand les revenus des personnes interrogées augmentent. Ceux dont les revenus mensuels sont inférieurs à 10 000 Francs la tendance s'inverse. L'écart est de 1 à 2 entre les revenus de moins de 6 000 Francs (Oui = 27 %) et les revenus supérieurs à 20 000 Francs (Oui = 57 %), et l'ampleur de cette différence est d'autant plus significative qu'il s'agit ici d'une question d'intention. L'écart serait évidemment encore plus sensible si l'on avait cherché à mesurer ceux qui, déjà réalisent un effort d'épargne.

L'analyse par catégories socioprofessionnelles n'apporte pas de révélations par rapport à ce qu'indique l'influence du revenu. Hommes et femmes ont le même niveau de préoccupation, et l'on ne retrouve pas l'image peut-être trop classique de l'homme-cigale et de la femme-fourmi. Curieusement aussi, l'âge ne semble pas avoir d'influence, sauf bien sûr pour les 55 ans et plus, où figurent les retraités et où, logiquement le souci de préparation à la retraite chute brutalement. 50 % des moins de 35 ans et 51 % des 35/54 ans veulent épargner pour leur retraite, autant dire qu'ils ont les mêmes soucis.

Parmi les critères habituels d'analyse, le lieu de résidence ou la taille de l'agglomération n'ont pas de grande incidence, mais par contre le statut d'occupation du logement paraît intéressant. Les propriétaires, sans doute parce qu'ils voient dans leur résidence un premier niveau de protection face à une baisse future de leurs revenus, sont moins disposés que les autres à épargner pour leur retraite (Oui = 32 %), alors que les accédants à la propriété (Oui = 44 %) sont au contraire plus préoccupés par leur avenir.

Interrogés maintenant sur la forme sous laquelle ils souhaitent réaliser cette épargne supplémentaire pour leurs retraites, les Français semblent s'intéresser de plus en plus aux formules que l'on qualifierait volontiers de « faites pour cela ». les contrats d'épargne-retraite, qu'ils soient proposés par une banque ou une compagnie d'assurance, passent ainsi de 42 % à 51 % d'opinions favorables entre 1987 et 1992. L'achat d'un bien immobilier est stable et plutôt en régression, alors que les placements bancaires non directement liés à la retraite connaissent une forte diminution, de 37 % à 28 % d'opinions favorables. Enfin, conséquence peut-être de la diversification de l'offre des produits financiers que l'on évoquait plus haut, le nombre des indécis augmente, tout en restant inférieur à 10 % de l'échantillon.

L'attrait des placements retraite proposés par les banques est fort, surtout pour les tranches de revenus supérieures à 20 000 Francs (40 %), alors que l'assurance est présente dans les tranches basses et moyennes, de 33 à 37 % d'opinions favorables de la tranche des moins de 6 000 à celle des 10/20 000 Francs. Cependant, et l'on voit là l'influence de l'épargne sur livrets, les personnes qui disposent de moins de 6 000 Francs par mois sont largement favorables - à un placement bancaire ou de caisse d'épargne - (40 %).

Enfin on peut remarquer une sorte d'hésitation de l'opinion publique des épargnants entre les proposition d'assurance-retraite des banquiers et celle des assureurs. A l'égalité parfaite entre ces deux modes de distribution en 1990, succède une nette domination de la banque en 1991, suivie en 1992 par une revanche de même ampleur de l'assurance.

Peut-être peut-on voir ici simplement le fait que le public n'identifie pas vraiment les produits et leurs modes de distribution, et qu'il a parfaitement intégré, au niveau de son vécu quotidien, l'interpénétration des services financiers. Pour la préparation financière à la retraite, assureurs et banquiers seraient-ils sur un pied d'égalité ? Ce serait sans doute excessif de l'affirmer, au vu de ces seules études d'opinions, mais l'on voit en tout cas que chacun à ses atouts, les uns plutôt du côté de la distribution et les autres plutôt du côté des produits.

